



Décision de radiodiffusion CRTC 2019-301

Version PDF

Référence : Demande de la Partie 1 affichée le 21 mai 2019

Ottawa, le 23 août 2019

Commandant de la base des Forces canadiennes à Suffield
Suffield (Alberta)

Dossier public de la présente demande : 2019-0347-7

CKBF-FM Suffield – Ajout d’un émetteur de rediffusion à la base des Forces Canadiennes à Suffield

1. Le Conseil **approuve** la demande du Commandant de la base des Forces canadiennes à Suffield en vue de modifier la licence de radiodiffusion pour l’entreprise de programmation de radio non commerciale CKBF-FM Suffield (Alberta) afin d’ajouter un émetteur de rediffusion FM (CBYK-FM-1) à la Base des Forces canadiennes (BFC) Suffield. Le Conseil n’a reçu aucune intervention à l’égard de la présente demande.
2. Le nouvel émetteur sera exploité à la fréquence 107,1 MHz (canal 296A) avec une puissance apparente rayonnée (PAR) moyenne de 410 watts (PAR maximale de 920 watts avec une hauteur effective d’antenne au-dessus du sol moyen de 36,1 mètres).
3. Le titulaire exprime le souhait de servir adéquatement le personnel des Forces armées britanniques et leurs personnes à charge en poste à la BFC Suffield en augmentant la force du signal de réception à la base. Le titulaire affirme que l’émetteur proposé corrigera les faiblesses existantes de CKBF-FM et permettra à la Services Sound and Vision Corporation, un organisme de bienfaisance britannique, de remplir sa mission.
4. En vertu de l’article 22(1) de la *Loi sur la radiodiffusion*, la présente autorisation n’entrera en vigueur que lorsque le ministère de l’Industrie aura confirmé que ses exigences techniques sont satisfaites et qu’il est prêt à émettre un certificat de radiodiffusion.
5. L’émetteur doit être en exploitation au plus tard le **23 août 2021**. Pour demander une prorogation, le titulaire doit soumettre une demande par écrit au moins 60 jours avant cette date, en utilisant le formulaire disponible sur le site Web du Conseil.

Secrétaire général

La présente décision doit être annexée à la licence.

Canada